

Guide des bonnes pratiques

de la plaisance et des
pêches de loisir en mer

DE 6 À 99 ANS

Suis-moi...
découvrons
la mer!


FNPP
Fédération Nationale
de la Plaisance et des
Pêches en mer



PLAISANCE & PÊCHE
ÉCORESPONSABLES



Appel des
secours en mer

 &  : 196
VHF : 16

Le but de ce document n'est pas de vous expliquer comment pêcher mais de vous donner quelques conseils de sécurité, de bonnes pratiques et de respect de l'environnement afin que vos sorties en mer restent une source de plaisir.

MOT DU PRÉSIDENT

La **FNPP** notre fédération couvre et défend toute la diversité des activités de pêche plaisance, de la ressource avec une forte préoccupation environnementale, tant au niveau national qu'au niveau régional et local au travers de son réseau d'associations et de ses plusieurs dizaines de milliers de plaisanciers et pêcheurs de loisir en mer. Forte de son expérience en matière de **sensibilisation aux bonnes pratiques** et de sa **connaissance approfondie de la mer, de sa faune et de sa flore**, notre fédération s'implique depuis de très nombreuses années dans les **actions d'information** auprès des usagers et dans le suivi de la ressource. **Améliorer les pratiques de la plaisance et des pêches de loisir pour une pêche durable reste notre objectif prioritaire.**

Ce guide est tout particulièrement destiné aux enfants, mais aussi à leurs familles et à tous ceux qui seront les **acteurs majeurs du monde maritime de demain !** Avec eux, nous voulons porter plus encore nos messages liés à la préservation de la ressource et du milieu marin. Ensemble, nous allons, plus que jamais, poursuivre notre campagne de sensibilisation au respect des bonnes pratiques.

Merci à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce guide, à tous les **bénévoles** qui ont apporté leur précieux concours. Un merci tout particulier à la **jeune Emma**, qui a créé, décliné et fait évoluer **Zéphyr**, le sympathique personnage qui vous présentera la diversité de ses activités tout au long de ce livret.

Jean Mitsialis, président de la FNPP



Bulletin d'abonnement Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer

Trois formules d'abonnement me sont proposées :

1/ Je deviens membre d'une association affiliée FNPP de ma région*. Tarif : prix de la cotisation associative (variable) + 15 € (7 € cotisation FNPP et 8 € abonnement *Pêche Plaisance*).

Règlement global à effectuer auprès de l'association concernée.

* Liste des associations de votre région : fnpp.fr/carte-de-france.htm

2/ En l'absence d'association affiliée FNPP dans ma région, je choisis d'adhérer individuellement à la FNPP. Tarif : 30 € (18 € cotisation FNPP + 8 € abonnement *Pêche Plaisance* + 4 € frais de gestion).

3/ Abonnement *Pêche Plaisance* (4 numéros) : 20 € (16 € abonnement *Pêche Plaisance* + 4 € frais de gestion).



Règlement par chèque à FNPP
BP n°14 - 29393 Quimperlé Cedex

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. Mail

ALLEZ, SUIS-MOI, JE T'EMMÈNE À LA PÊCHE !

Coquillages, crustacés, poissons... allons découvrir ensemble toute la diversité des espèces présentes sur notre littoral.

Départ en pêche



Partons à la découverte !

POUR BIEN DÉBUTER

Pour profiter de notre partie de pêche en toute sécurité, prenons auparavant quelques précautions indispensables : vérifions la marée et les conditions météo ! Tu dois t'habiller en fonction du temps qu'il fait, prévois un petit sac à dos (dans lequel tu mettras un goûter, de l'eau, un coupe-vent, des lunettes de soleil, de la crème solaire et une casquette), un téléphone portable, une montre et de bonnes chaussures ou des bottes...

Ciel couvert



Ciel dégagé



Tout au long du guide, tu trouveras des mots soulignés. Reporte-toi à l'abécédaire en page 16 pour connaître leur définition !

Emiel Ledeb





Pense à bien respecter ceci !

CONSEILS DE PÊCHE

Dans ce guide, tu vas découvrir plusieurs manières différentes de pratiquer la pêche en mer : la pêche à pied, la pêche du bord et la pêche en bateau. Chaque pratique est soumise à une réglementation ainsi qu'à certaines règles de sécurité. Tu vas t'initier à la pêche, l'environnement que tu vas découvrir est exceptionnel, n'oublie pas qu'il faut le préserver !

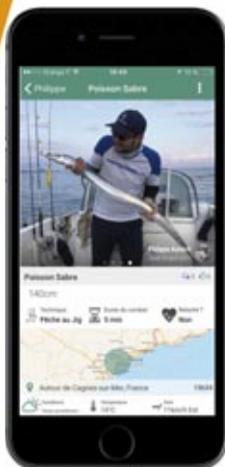
Dans les pages suivantes, tu retrouveras régulièrement trois amis qui vont t'aider à bien repérer nos conseils dans les domaines de l'environnement, la pêche et la sécurité.

Il existe une application qui te permet de tenir un carnet de pêche. Cet outil te permet de déclarer tes captures et de prendre connaissance d'une foule de renseignements utiles.

Appel des secours en mer

& : 196

VHF : 16



Environnement

- Ne jette pas les déchets en mer.
- Limite l'utilisation d'objets en plastique.
- Utilise les poubelles de plage ou de port, les bacs à marée.



Pêche

Respecte :

- les tailles de capture,
- les quantités raisonnables à prélever,
- les zones de pêche et les outils autorisés.



Sécurité

Avant une sortie en mer :

- vérifie bien la météo et la marée,
- prévois des vêtements adéquats, quelques provisions, de l'eau et une trousse de secours.



Application FishFriender :

cette application te propose de tenir un " carnet de pêche social " très utile. Tu pourras ainsi profiter de tes prochaines sorties et participer à une bonne gestion de la ressource. Tu trouveras un supplément d'information sur le site : www.fishfriender.com

PÊCHE À PIED

La pêche à pied se pratique à marée basse. Vérifie les horaires et le coefficient de marée, il doit être supérieur à 80 (regarde avec ta famille dans le journal ou sur un annuaire des marées), et surtout, regarde bien la hauteur d'eau.

La partie qui se découvre s'appelle l'estran, on y trouve des coquillages, des crustacés, des mollusques et même des poissons. Voici quelques espèces que tu peux pêcher : bigorneaux, berniques, moules, palourdes, huîtres, crevettes, seiches, congres, bars...

Coefficients marées

	COEF.		PLEINES MERS		BASSES MERS	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Vendredi	1	72	78	2.36	14.59	21.60
Samedi	2	84	89	3.30	15.53	21.56
Dimanche	3	94	97	4.19	16.44	22.47
Lundi	4	99	100	5.07	17.31	23.33
Mardi	5	99	98	5.53	18.18	23.59
Mercredi	6	95	91	6.39	19.03	24.41
Jeudi	7	87	81	7.25	19.48	25.22
Vendredi	8	76	70	8.09	20.32	26.02
Samedi	9	64	58	8.53	21.17	26.44
Dimanche	10	53	48	9.28	22.06	27.30
Lundi	11	43	40	10.09	22.91	28.14
Mardi	12	38	36	11.28	23.55	29.23
Mercredi	13	38	39	0.09	12.40	28.26
Jeudi	14	41	43	1.24	13.46	29.22
Vendredi	15	47	50	2.18	14.38	29.57
Samedi	16	54	58	3.03	15.22	30.49
Dimanche	17	62	65	3.84	16.03	31.36
Lundi	18	69	71	4.23	16.43	32.18
Mardi	19	74	76	5.00	17.20	33.01
Mercredi	20	78	79	5.34	17.53	33.81
Jeudi	21	81	82	5.67	18.22	34.58



Je t'emmène découvrir l'estran !



L'estran



Palourde d'Europe



Praire



Coque



Bigorneau



Couteau



Crevette

NE JETTE PAS DE DÉCHETS SUR L'ESTRAN. UTILISE LES POUBELLES DE PLAGE ET BACS À MARÉE. LA FAUNE ET LA FLORE MARINE TE REMERCIERONT



Enfile des bottes ou de bonnes chaussures à semelles anti-dérapantes ! Porte des vêtements de couleurs vives qui aideront les secours à te repérer facilement si tu te trouves en difficulté. Regarde ta montre car tu dois progressivement quitter les lieux dès que la mer commence à remonter.





Des outils bien utiles !

QUELQUES OUTILS

Tu trouveras ci-dessous le matériel communément autorisé. Relâche les juvéniles et replace les pierres sans les retourner, tu protégeras ainsi la faune qui vit dessous. N'utilise pas de sac plastique pour conserver ta pêche mais un seau ou panier. Pour la pêche aux couteaux, n'oublie pas ta boîte de sel. La pêche doit être lavée à l'eau de mer et consommée dans les 24 heures.

Tu dois garder à l'esprit que la pêche est un loisir convivial et te contenter de pêcher des quantités raisonnables à déguster simplement en famille ou entre amis.

Ramassage



En pêche



Pied à coulisse



Ne pas confondre un filet à papillons et une épuisette ou un haveneau (voir ci-dessous).

À éviter fortement



Recommandé



Grapette trois dents



Couteau détrocœur



Couteau à palourdes

Crochet à crabes

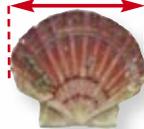
MESURE DES ESPÈCES

Pour certains coquillages et crustacés, la façon de mesurer la taille réglementaire de capture est particulière.

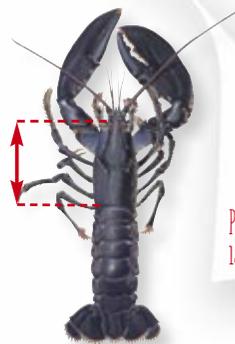
Respecter le sens de mesure.



Palourde



Coquille Saint-Jacques



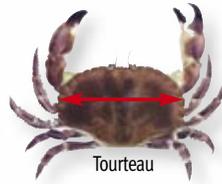
Homard



Étrille



Araignée de mer



Tourteau

BON À SAVOIR

Tes parents se renseigneront sur les éventuels dangers des lieux de pêche et l'état de salubrité de la zone (regarde bien les panneaux d'affichage en bord de mer).

Tout ce que la mer rejette sur les plages à marée haute constitue la laisse de mer, c'est-à-dire ce que laisse la mer lorsqu'elle redescend. Regarde attentivement la plage à marée basse et observe les coquilles vides, les cadavres d'animaux (crustacés, oiseaux), les plumes, les amas d'algues, les morceaux de bois flotté. Tous ces déchets sont utiles car ils sont ensuite recyclés par la mer et font partie du fonctionnement d'un écosystème marin équilibré.

Morceaux de filets, bouchons de liège, cannettes et toutes sortes de déchets en plastique... c'est l'indice d'une pollution que nous devons surveiller !

Panneau d'affichage

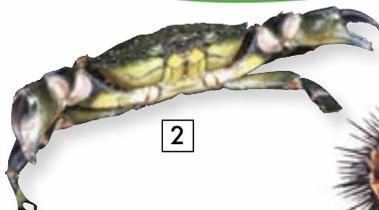


RECONNAIS-TU CES ESPÈCES ?

1



2



1 La palette ou bernique - 2 Le crabe vert - 3 L'oursin

3



5

Protégeons la ressource !





PÊCHE EN BATEAU

Tu as peut-être la chance d'aller en mer à bord d'un bateau (avec ta famille, tes amis...). En bateau, il est très important de prendre la météo avant chaque sortie en mer.

Avant de partir en balade, vérifie qu'il y a assez de carburant (tu pourras le faire avec tes parents). À bord d'un bateau, un téléphone portable ne suffit pas, il faut être équipé d'une radio qui permet de communiquer d'un bateau à l'autre : la VHF. Tu dois porter un gilet de sécurité ainsi que toutes les personnes à bord aussi.

Tu peux pêcher de différentes façons, avec une canne à pêche, à la traîne ou au casier. Il y a des jours de bredouille mais aussi des jours plus fastes !

N'oublie pas de respecter les tailles de capture et les quantités autorisées. La FNPP tient à ta disposition toute une gamme d'outils de mesure qui t'aideront à respecter la réglementation. En utilisant les outils " Respectons les tailles " développés depuis de nombreuses années par la FNPP, tu contribues activement à la préservation de la ressource marine !



Le gilet doit être aussi porté à bord de l'annexe qui te permet de rejoindre le bateau.

IL Y A DES JOURS DE BREDOUILLE, MAIS AUSSI DES JOURS FASTES ! OBSERVATION, PATIENCE, OBSTINATION, PERSÉVÉRANCE !

Gilet de sécurité



RESPECTONS LES TAILLES
Unité : longueur maximale autorisée (en cm), sauf indication contraire

Alouette	45 cm	0	Sardine	10
Balaie	27 cm	1	Anchois	15
Bardouille	25 cm	2	Chinchard	20
Bar moucheté	45 cm	3	Carpine	25
Barquette	30 cm	4	Limande	30
Bassonne	20 cm	5	Limande sole	35
Chinchard	15 cm	6	Maquereau	40
Congre	60 cm	7	Merlu	45
		8	Mulet	50
		9	Turbot	55
		10		60
		11		65
		12		70
		13		75
		14		80
		15		85
		16		90
		17		95
		18		100
		19		105
		20		110
		21		115
		22		120
		23		125
		24		130
		25		135
		26		140
		27		145
		28		150
		29		155
		30		160
		31		165
		32		170
		33		175
		34		180
		35		185
		36		190
		37		195
		38		200
		39		205
		40		210
		41		215
		42		220

www.fnpp.fr

NAVIGATION

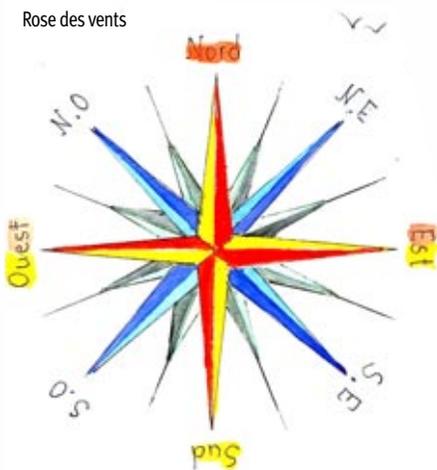
Lorsqu'un bateau sort en mer, c'est un peu comme quand une voiture prend la route, il y a des règles de circulation. Ici, on parle de règles de navigation à respecter !

Pour sortir du port on emprunte le chenal. En mer on ne dit pas « tourner à gauche ou à droite », on dit virer à babord (gauche) ou à tribord (droite).

Pour se diriger en pleine mer, on utilise plusieurs instruments de navigation : le compas et le GPS. Pour s'orienter en mer, on utilise principalement les points cardinaux et la rose des vents.

En navigation, il existe différentes bouées et balises qui indiquent l'emplacement de dangers. Ces signalements se réfèrent toujours aux quatre points cardinaux qui sont indispensables à connaître pour s'orienter. Il s'agit en fait d'un "code de la route" qui permet de circuler en mer en sécurité.

Rose des vents



Chenal



Balises verte et rouge



Trousse de secours



À bord, il faut s'équiper d'une pharmacie de premiers secours (désinfectant, pansements...). Les petites blessures sont vite arrivées !

L'échelle de Beaufort qui comporte 12 degrés, sert à mesurer la force des vents, voici quelques repères :

- force 0 : calme plat
- force 3 : petite brise
- force 7 : grand frais
- Force 10 : tempête
- Force 12 : ouragan



Embarque avec moi !



BONNES PRATIQUES

C'est important d'écouter les conseils de pêche des aînés, leur expérience t'évitera bien des désagréments.

L'océan n'est pas une ressource inépuisable. Nous devons penser à le préserver en pêchant raisonnablement. Il faut respecter la réglementation (tailles minimales et quantités maximales de capture). Pour t'aider à pêcher de façon éco-responsable, tu peux utiliser une application très sympa qui te propose de tenir ton carnet de pêche personnel (voir page 2).

Les bacs à marée, souvent installés à l'entrée des plages, sont des outils mis à la disposition du public. Ils sont destinés à la collecte des déchets (plastique, verre...). Le volume des débris ramassés permet d'évaluer par zones le niveau de pollution sur le littoral.



Toutes les eaux usées doivent être ramenées au port et déposées dans des bacs réservés à cet effet. Ne pas utiliser de produits chimiques en mer.

Mesures des tailles



Bac à marée



Déchets liquides



RECONNAIS-TU CES ESPÈCES ?

1



2



3



PÊCHE DU BORD

La pêche du bord se pratique avec une canne à pêche et un ou plusieurs hameçons. Tu peux pêcher de jour comme de nuit, sur les rochers ou sur la plage. En mer, il n'existe pas de permis de pêche comme c'est le cas pour la pêche en eau douce.

Cette pêche, principalement exercée sur une plage, s'appelle le surfcasting, tu peux avoir la chance de ramener une belle dorade ou même un bar. Il est possible de pêcher dans un port, sur une digue ou une cale mais il faut auparavant s'informer sur la réglementation.

Sur les rochers



Sur la plage



Sur une cale



N'oublie pas ta canne à pêche !

RESPECTE BIEN LA RÉGLEMENTATION. IL EST PRÉFÉRABLE DE RAMENER DU POISSON PLUTÔT QU'UNE AMENDE ! RENSEIGNE-TOI AVANT DE PÊCHER !



Renseigne-toi sur la réglementation locale à la mairie ou auprès des associations de plaisanciers.



Pour aller plus loin



Ouvre l'oeil
et reste attentif !

RECOMMANDATIONS

Prends garde :

- Aux vagues (Crisque de chute à la mer). Leur force est due à celle du vent qui se mesure sur l'échelle de Beaufort.
- Aux forts courants sur les plages qui entraînent parfois la formation de baïnes.
- À l'entourage. Lors de la pêche au lancer, ton geste ne doit pas risquer de blesser quelqu'un. Évite de lancer en direction des bateaux (suivant le lieu de pêche).
- Aux hameçons (ne pas se piquer). Lorsque tu pêches un poisson, prends garde au maniement des différents leurres, une blessure est vite arrivée !
- À la manipulation de certains poissons afin de ne pas te blesser avec les épines dorsales d'espèces particulièrement piquantes (bars, raies, vives...) car lorsque l'on réussit à pêcher un beau poisson, on est tellement content qu'on peut en oublier certaines précautions.

Et, pour t'amuser, tu peux essayer la pêche à la balance pour capturer des crabes verts que tu remettras à l'eau, bien entendu.

Lorsque le temps change brutalement et que l'orage arrive, pense à lâcher immédiatement tout objet conducteur (métal, carbone...) laissant passer un courant électrique.

Force des vagues



Transmission



Balance



JUVÉNILES

Les petits poissons sont appelés **juvéniles** car il n'ont pas atteint la **maturité** nécessaire pour **se reproduire**. Ils doivent donc être replacés dans leur milieu naturel. Comme pour les autres formes de pêche en mer, tu dois respecter les **tailles minimales de capture**.

Lorsque l'on respecte le milieu marin et les espèces qui y vivent, on parle de **comportements écoresponsables**. Si tu as la chance de faire une belle pêche, **reste raisonnable** et conserve juste quelques spécimens pour ta **consommation familiale**.



Surtout, ne ramène pas des quantités trop importantes de poissons qui risquent d'être gaspillées ! Évite de distribuer largement ta pêche autour de toi, c'est interdit !

OISEAUX MARINS

En bord de mer il y aussi des oiseaux, tu croieras principalement des mouettes et des goélands. Les **jeunes** possèdent un **plumage brun** qui disparaît à l'âge adulte pour devenir **gris et blanc**.

Contrairement aux oiseaux terrestres, la plupart des oiseaux marins possèdent une **glande à sel** sur le bec qui leur permet de rejeter l'excès de sel absorbé dans l'alimentation.

Relâcher les juvéniles



Petit calamar

Glande à sel

Goéland jeune & adulte



Ci-contre : seiche

RECONNAIS-TU CES ESPÈCES ?

1



2



3



1 La veille - 2 L'orphie ou aiguillette - 3 La dorade royale



Laissons-les grandir, se reproduire !





Deux autres
raçons de pêcher !

PÊCHE EN KAYAK

Même si ce loisir paraît simple et facile, il faut bien connaître les règles de navigation et de sécurité avant de prendre la mer. Tu obtiendras tous les conseils utiles en contactant une association de plaisanciers.

Avant toute sortie, il faut vérifier les horaires de marées et surtout la force du vent qui ne doit pas dépasser 3 nœuds (environ 5 km/heure), se munir d'un téléphone portable et prévenir une personne restant à terre qui pourra rapidement appeler les secours si besoin. Il est fortement conseillé de naviguer en groupe; en cas d'incident, il sera plus facile d'obtenir de l'aide. **Bon à savoir** : un kayak ne peut pas sortir de nuit, c'est interdit. Il ne faut donc pas entreprendre une balade en fin de journée.

Pêcheur en kayak



PÊCHE SOUS-MARINE

La pêche sous-marine se pratique avec une combinaison, des palmes, un masque et un tuba. Il est conseillé de pêcher au moins à deux, c'est une mesure de sécurité en cas de difficulté. La présence d'un plongeur doit être signalée en surface par un pavillon spécial : Alpha, Croix de saint André ou Rouge à diagonale blanche. Elle se pratique avec un fusil, qui ne doit pas être chargé hors de l'eau. Elle est interdite aux plongeurs avec bouteilles. Elle permet de découvrir les fonds marins et de nombreuses espèces dans leur milieu naturel.

Bon à savoir : la pêche sous-marine n'est pas autorisée de nuit et est accessible à partir de 16 ans.

Comme pour toutes les autres formes de pêche, tu dois respecter les règles basiques : ne pas jeter de déchets en mer, respecter les autres usagers, la faune et la flore, et respecter aussi les quantités et tailles de capture.

Signalisation plongeur



Alpha



Croix de saint André



Rouge à diagonale blanche



PÊCHER - MANGER

Lorsque tu ramèneras fièrement le produit de ta partie de pêche à la maison, tu auras le plaisir de cuisiner et déguster tes coquillages, crustacés et poissons en famille. Voici une recette facile :

Rillettes de poisson

250 g de chair de poisson frais, 80 g de fromage frais (style St-Moret) ou de mayonnaise, citron, fines herbes, sel, poivre.

Moment convivial



À table
tout le monde !



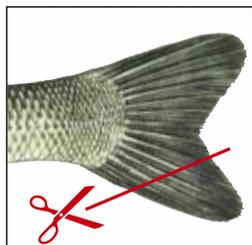
Après la pêche il faut vider et nettoyer les poissons, maquereaux, tacauds, veilles, dorades... tu peux les déguster en grillades au barbecue ou passés au four avec des légumes et des aromates. Les recettes sont nombreuses et je t'en propose une délicieuse et facile : les rillettes de poissons !

Faire cuire les poissons dans un court-bouillon, prélever la chair en retirant les arêtes. Réduire les morceaux de poissons en miettes et les mélanger à quelques cuillères de fromage frais ou de mayonnaise. Ajouter un filet de citron, quelques fines herbes, du sel, du poivre. Mélanger le tout et c'est prêt ! Tu vas te régaler en préparant quelques toasts grillés garnis de ce savoureux mélange « fait maison » ! Tu peux réaliser cette recette avec toutes sortes de poissons, il faut juste varier le temps de cuisson suivant les espèces.

Bon appétit !

COMMENT MARQUER TES PRISES ?

Caudale bifide inférieure



Caudale arrondie

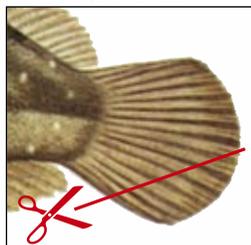
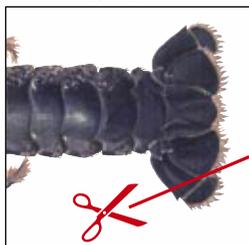


Schéma de marquage

Crustacés



Le marquage consiste à couper la queue des poissons et crustacés. Il est obligatoire pour pouvoir identifier facilement les prises des pêcheurs de loisir et en interdire la vente. Ce marquage doit être effectué de façon précise et ne doit pas empêcher la mesure totale de la taille des prises.

Voir tableau des tailles minimales de capture, en dernière page.



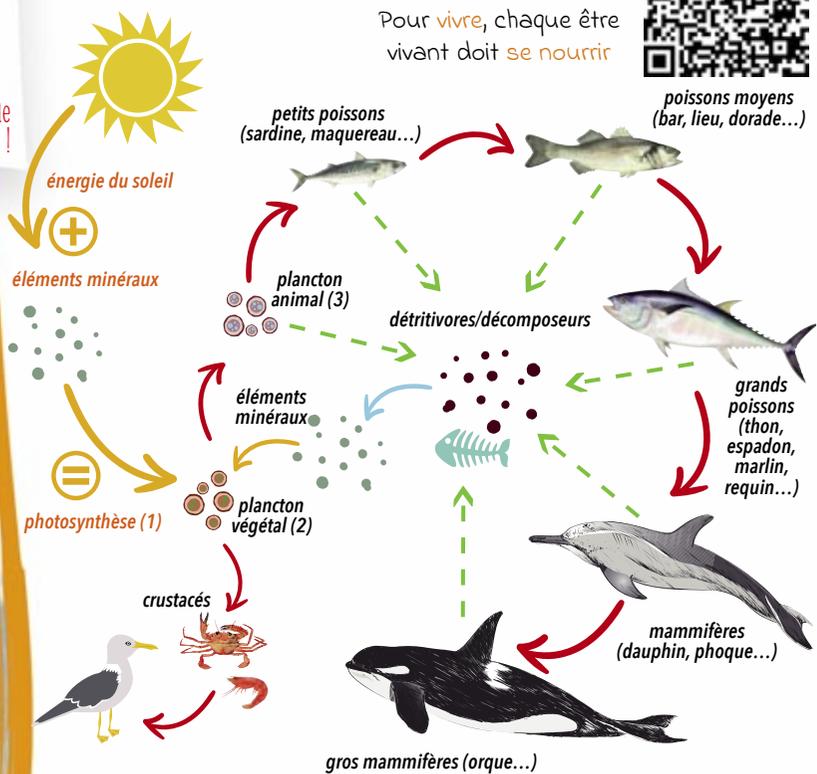
Regarde comment ils vivent !

CHAÎNE ALIMENTAIRE

Pour aller plus loin



Pour vivre, chaque être vivant doit se nourrir



Légende

- Photosynthèse
- Est mangé par
- Déjections et animaux morts
- Décomposé par les détritivores/décomposeurs



Si une espèce disparaît, elle laisse la place à une autre qui va déréguler tout ce système au détriment de l'équilibre global du milieu.



Chaque espèce a une place et un rôle précis dans la chaîne alimentaire ; cela forme un écosystème. Celui-ci est défini par le milieu physique (ici l'océan) et biologique (toutes les espèces vivant dans l'océan), et constitue un fragile équilibre dynamique qui permet, entre autres, la régulation du climat, le façonnage des côtes ou encore une partie de notre nourriture via la pêche.

LA MER BOUGE !

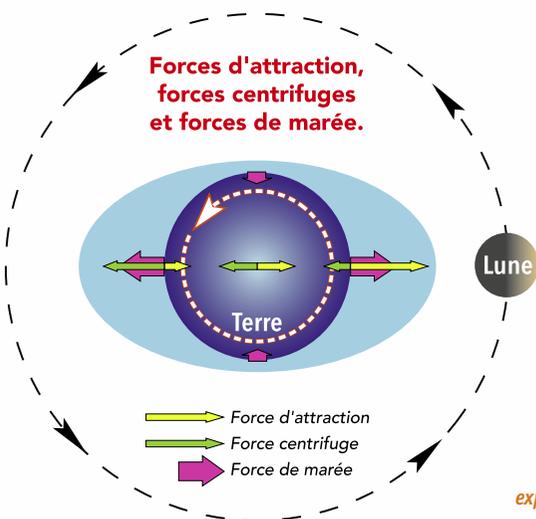
En te promenant à la plage, tu as sûrement déjà remarqué que la mer n'est pas toujours au même endroit. En effet, elle monte et descend plusieurs fois au gré des heures de la journée, c'est ce que l'on appelle les marées. Voyons cela d'un peu plus près.

Deux marées par jour

Le phénomène des marées s'explique par les différents mouvements des astres dans l'espace ; c'est notamment le système Terre-Lune qui entre en jeu. La Terre tourne sur elle-même et la Lune tourne autour de la Terre. En tournant, ce système Terre-Lune va être soumis à des forces de différentes natures : la force centrifuge et la force d'attraction.

Lorsque la Lune effectue sa rotation autour de la Terre, les forces centrifuges et d'attraction vont s'ajouter ou se soustraire et le résultat

(force de marée) va entraîner un soulèvement plus ou moins important (amplitude) des océans ; ce sont les marées hautes et basses. Elles se produisent deux fois par jour, sur nos côtes.



Marée haute



Marée basse



Les marées, comment ça marche ?

Pour aller plus loin



Un petit livre sympa : « les marées expliquées aux enfants », oieldemere.fr



Quelques
termes marins !

ABÉCÉDAIRE

Annexe : petite embarcation permettant de rejoindre le bateau principal.

Bâbord : la gauche pour les marins.

Bac à marée : bac présent à l'entrée des plages dans lequel on dépose les déchets marins.

Baine : bassin naturel qui se forme en bordure des plages et génère des courants violents.

Balance : petit filet suspendu à l'extrémité d'un bout qui permet de pêcher les crustacés et les poissons.

Balise : elle indique comment circuler en mer et signale des dangers.

Bois flotté : bois qui a longtemps séjourné en mer et qui est rejeté à la côte par le vent et les marées.

Bredouille : se dit d'un pêcheur qui n'a pas réussi à capturer de poisson au terme de sa partie de pêche.

Cale : partie du quai en pente qui permet d'embarquer ou de débarquer.

Capture (ou prise) : poisson que l'on a pêché.

Carnet de pêche : carnet manuscrit ou numérique sur lequel le pêcheur consigne ses prises (poids, date et lieu des captures).

Casier : engin de pêche permettant de capturer des crustacés, des céphalopodes ou plus rarement des poissons.

Chenal : passage balisé des bateaux dans des zones difficiles (entrées et sorties de port, navigation entre les rochers...).

Compas : instrument qui sert à s'orienter en mer en utilisant les points cardinaux.

Couteau détromqueur : outil de pêche à pied qui sert à détacher les huîtres, les berniques (patelles) d'un rocher.

Crustacé : animal aquatique doté d'une carapace (crabe, homard...).

Digue : construction qui permet de protéger des vagues les bateaux dans les ports.

Diversité : état caractérisant la présence des nombreuses espèces vivantes dans le milieu marin appelé écosystème.

Eaux usées : toutes les eaux polluées détenues à bord qui ne doivent pas être rejetées directement à la mer mais déposées au port dans des réservoirs spéciaux.

Écoresponsable : attitude qui consiste à respecter la nature et l'environnement en adoptant un comportement responsable.

Écosystème marin : ensemble de ce qui garantit l'équilibre du milieu marin.

Épines dorsales : épines placées au niveau de la nageoire dorsale. Ces épines peuvent piquer, blesser et contiennent parfois du venin.

Épuisette ou haveneau : instrument de pêche

autorisé composé d'un filet et d'un manche, ses mailles permettent d'éviter la capture des juvéniles (jeunes).

Estran : partie du bord de mer qui est régulièrement découverte puis recouverte par la marée.

Filet à papillon : instrument non autorisé pour pêcher, les mailles sont trop petites et piègent les juvéniles.

GPS : instrument qui permet au marin de connaître sa position.

Grapette à 3 dents : outil servant à gratter le sable.

Hameçon : petit crochet métallique que l'on place au bout d'une ligne pour attraper un poisson.

Instruments de navigation : ensemble des outils utilisés sur les bateaux pour se repérer ou communiquer en mer.

Juvenile : animal qui n'a pas atteint la taille adulte, qui ne s'est pas encore reproduit.

Laisse de mer : rejet par la mer de débris naturels (ou pollution) sur les plages.

Ligne et plomb : ligne comportant des hameçons et plomb permettant de pêcher à la bonne profondeur.

Littoral : zone côtière située entre la terre et la mer.

Marquage : obligation de couper une partie de la queue de certaines espèces de manière à en interdire la revente.

Maturité : poissons ayant atteint l'âge adulte, qui sont en mesure de se reproduire.

Mollusque : animal au corps mou, ne possédant pas de vertèbres.

Pêche au lancer : technique consistant à lancer un leurre ou une ligne à l'aide d'une canne.

Permis de pêche : document officiel qui autorise à pêcher en eau douce. Il n'existe pas de permis de pêcher en mer.

Pied à coulisse : instrument conçu par la FNPP servant à vérifier la taille des prises.

Points cardinaux : les quatre principales directions : Nord, Sud, Est, Ouest.

Règles de navigation : comme sur la route à terre, il y a des règles à respecter pour naviguer en mer.

Ressource : ensemble des espèces qui vivent dans les océans.

Rose des vents : schéma indiquant les différentes directions dont les points cardinaux, N = Nord, S = Sud, E = Est, O = Ouest.

Salubrité : état précisant si les zones sont salubres ou insalubres, saines ou polluées.

Se reproduire : donner naissance à des petits.

Surfcasting : signifie « pêche à la ligne dans la vague », cette technique de pêche s'exerce principalement au bord des plages.

Traîne (pêche à la) : technique de pêche qui consiste à traîner un appât ou un leurre derrière un bateau.

Tribord : la droite pour les marins.

Remontée de la marée : le niveau de la mer augmente et la mer remonte en recouvrant progressivement l'estran.

Tailles réglementaires : certaines espèces sont soumises à une taille minimale de capture (voir tableau en dernière page).

Respectons les tailles (voir schéma marquage au recto)

✂️ Espèces faisant l'objet d'un marquage obligatoire : arrêtés du 26/10/2012 modifié (tailles)

et du 17/05/2011 modifié (marquage des captures) - * Tailles préconisées FNPP

ATLANTIQUE - MANCHE - MER DU NORD

POISSONS						
Alose	30 cm	Lotte/Baudroie	50 cm	Langoustine	LT* 9 cm	
Anchois	12 cm	Maigre	✂️ 50 cm	Queues de langoustines	4,6 cm	
Baliste	* 23 cm	Makaïre blanc	✂️ LJFL* 168 cm	Tourteau	13 Sud 48°/15 Nord 48° cm	
Bar 2/1 Sud 48°/1j/pêcheur	✂️ 42 cm	Makaïre bleu	✂️ LJFL* 251 cm	MOLLUSQUES		
Bar moucheté	30 cm	Maquereau*	✂️ 20/30 MN* cm	Bulot	4,5 cm	
Barbue	30 cm	Merlan	27 cm	Clovisse	4 cm	
Bonite	✂️ * 40 cm	Merlu	27 cm	Couteau	10 cm	
Cabillaud	✂️ 42 cm	Mostelle	30 cm	Coque/Henon	2,7/3 LB* cm	
Cardine	20 cm	Mulet	30 cm	Coquille Saint-Jacques	11 cm	
Chapon	30 cm	Orphie	30 cm	Huître creuse	5 cm	
Chinchard	15 cm	Plie carrelet	27 cm	Huître plate	6 cm	
Congre	60 cm	Rougets (barbet/grondin*)	15 cm	Macre solide	2,5 cm	
Dorade grise	23 cm	Sar commun	✂️ 25 cm	Moule	4 cm	
Dorade rose/Pageot rose	✂️ 40 cm	Sardine	11 cm	Ormeau	9 cm	
Dorade royale	✂️ 23 cm	Saumon	50 cm	Oursin piquants exclus	4 cm	
Églefin	30 cm	Sole commune	✂️ 25 cm	Oursin (Bretagne) piquants exclus	5,5 cm	
Espadon	✂️ LJFL* 170 cm	Thon rouge	LJFL* 30 kg ou 115 cm	Palourde européenne	4 cm	
Flet	20 cm	Truite de mer	35 cm	Palourde japonaise	3,5/4 CM* cm	
Hareng	20 cm	Turbot	30 cm	Palourde rose	4 cm	
Lieu jaune 2lj/pêcheur	✂️ 30 cm	CRUSTACÉS			Pétoncle noir/Vanneaux	4 cm
Lieu noir	✂️ 35 cm	Araignée de mer	12 cm	Poulpe	750 g	
Limande	20 cm	Crevette bouquet	5 cm	Praïre/Clam	4,3 cm	
Limande sole	25 cm	Crevettes (autres)	3 cm	Telline/Olive de mer	2,5 cm	
Lingue julienne	63 cm	Étrille	6,5 cm	Vernis/Palourde rouge	6 cm	
Lingue bleue	70 cm	Homard*	✂️ LC* 8,7/9 HF* cm	Vénus spicule	2,8 cm	
		Langouste*	✂️ LC* 11 cm			

* MN : Mer du Nord, HF : Hauts-de-France, LB : La Baule, CM : Calvados Manche.

MÉDITERRANÉE

POISSONS				CRUSTACÉS	
Anchois	9 cm	Mostelle	30 cm	Crevettes rose	LC* 2 cm
Bar commun/Loup	✂️ 30 cm	Pageot acarné	17 cm	Homard*	✂️ LT* 30 cm
Cernier	45 cm	Pageot rouge	15 cm	Langouste*	✂️ LC* 9 cm
Chapon	30 cm	Pagre commun	✂️ 18 cm	Langoustine	LT* 7 cm
Chinchard	15 cm	Raie pastenague	* 36 cm	MOLLUSQUES ET AUTRES	
Congre	60 cm	Raie torpille marbrée	* 36 cm	Coque/Henon	2,7 cm
Denti	✂️ * 50 cm	Rougets	15 cm	Coquille Saint-Jacques	10 cm
Dorade commune/Pageot rose	✂️ 33 cm	Sar commun	✂️ 23 cm	Huître creuse	6 cm
Dorade grise	23 cm	Sar à museau pointu	18 cm	Huître plate	6 cm
Dorade royale	✂️ 23 cm	Sar à tête noire	18 cm	Oursin piquants exclus	5 cm
Maigre	✂️ 45 cm	Sardine	11 cm	Palourde européenne	3,5 cm
Maquereau*	✂️ 18 cm	Sole commune	✂️ 24 cm	Palourdes (autres)	3 cm
Marbré	20 cm	Sparailon	12 cm	Praïre	2,5 cm
Merlu	20 cm	Thon rouge	30 kg ou 115 cm	Telline	2,5 cm

AUTRES ESPÈCES SANS TAILLE faisant l'objet d'un marquage obligatoire : dorade coryphène, espadon voilier, marlin bleu/makaïre bleu, pagre, rascasse rouge, thazard, thons albacore/germon/listau/obèse, voilier de l'Atlantique.

Espèces protégées ou interdites à la pêche de loisir : corb, espadon (Méd.), esturgeon, mérrou brun, raie blanche, raie brunette (sauf CIEM VIIId&e), requin-hâ (pêche interdite à la palangre CIEM4&6à8), requin-taupo commun (pêche interdite toutes zones).

Espèces soumises à quotas : bar, espadon (Atl.), lieu, thon rouge.

* LJFL : longueur maxillaire inférieur-fourche, LT : longueur totale, LC : longueur céphalothoracique.

* Par dérogation à l'obligation de marquer les captures dès la mise à bord, le marquage du maquereau, du homard et de la langouste peut intervenir avant le débarquement.

Attention, homard susceptible de passer à 9 cm toutes zones au cours de l'été 2024.

Attention, certains réglementations locales peuvent être différentes, se renseigner auprès du quartier maritime concerné (DDTM, mairie, office de tourisme, gendarmerie, ...).
Imprimerie JIMÉNEZ GODOY SA - ©FNPP, tous droits réservés. Reproduction interdite. Édition juin 2024.